ENTRE AMNÉSIE, FICTION ET AGITATION :

BIENVENUE AU GRAND CIRQUE SYNDICAL !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 16 novembre 2026

Entre les « FO AVENGERS », super-héros autoproclamés de la révolution sans mouvement, et les amnésiques qui « Souffrent de Pertes de Souvenirs » (SPS), voilà que chacun vient désormais donner son avis sur le travail de fond mené par l'**UFAP UNSa Justice** concernant l'avenir de nos métiers et les orientations statutaires et indemnitaires que nous portons pour l'ensemble des Personnels !

À trois semaines des élections professionnelles, le spectacle devient presque divertissant ! D'un côté, FO Justice sort sa cape de sauveur du CEA pour combattre des dangers imaginaires qu'elle a elle-même inventés, en remuant le spectre du recrutement externe de brigadier-chef. De l'autre, le SPS, frappé d'une soudaine crise d'amnésie syndicale, crie au plagiat dès qu'il reconnaît une revendication dont il aimerait avoir la paternité !

Entre les scénarios de science-fiction des uns et les trous de mémoire des autres, il ne manque plus que le pop-corn !

Le Syndrome de la Perte de Souvenirs :

Le SPS nous accuse de plagiat ? Sérieusement ? Le diagnostic semble sans appel, il s'agit d'une amnésie sélective aggravée par une poussée de fièvre électorale !

Petit traitement contre l'amnésie, il est important de rappeler **qu'en 2023, le SPS avait rejoint le bloc syndical aux côtés de l'UFAP UNSa Justice et de la CGT Pénitentiaire !**

Échanges, courriers, documents communs… Tout cela ne remonte pourtant pas à l'Antiquité ! Quant au projet de réforme porté par l'**UFAP UNSa Justice** et diffusé ces derniers jours, **il prévoyait déjà en 2023 la fusion des grades et une revalorisation indiciaire de l'encadrement.**

Ce projet a ensuite fait l'objet d'un travail collectif et d'amendements. Mais curieusement, nous cherchons encore la trace d'une contribution originale du SPS à cette époque !

Et puisqu'ils distribuent désormais les brevets d'invention syndicale, parlons des équipes mobiles ! Cette revendication métier, l'**UFAP UNSa Justice** la porte depuis longtemps, avec une ambition concrète de sortir les



surveillants de leur isolement, sécuriser les mouvements, rééquilibrer le rapport de force et repenser l'organisation du travail en détention !

Il est vrai que cela demande un vrai travail de fond pour une partie des collègues qui crèvent sur les coursives depuis plus de 100 ans sans que personne ne leur apporte d'autres propositions ou forme de fonctionnement ! Seule l'**UFAP UNSa Justice** a des propositions sérieuses en la matière ! (livret CEA)

Et que dire de leur passion toute récente pour les personnels d'encadrement ? Ceux-là mêmes qui, hier encore, étaient loin de bénéficier de leur bienveillance syndicale deviennent soudainement une priorité !

Il aura fallu un congrès et l'approche des élections pour découvrir les responsabilités et les difficultés de ces personnels.

FO JUSTICE ou les AVENGERS de la division qui reviennent sauver l'unité !

Du côté de FO Justice, le scénario est tout aussi savoureux !



Après avoir accompagné et revendiqué une réforme instaurant deux filières distinctes au sein du CEA, voilà nos super-héros qui enfilent leur costume de défenseurs de l'unité !

Quel numéro ! Les architectes de la division se présentent désormais comme les pompiers de l'unité !

Car enfin, qui a accompagné cette organisation à deux vitesses entre filière expertise et filière encadrement où plus personne n'y comprend rien dans nos détentions ? Qui a défendu cette usine à concours et examens dont les conséquences statutaires et professionnelles pèsent aujourd'hui sur l'attractivité de la filière encadrement ?

Et maintenant, cette organisation voudrait faire croire que notre demande de reconnaissance des encadrants menacerait l'existence même du CEA ?

Pour donner un peu de consistance à cette fiction, FO agite le spectre d'un recrutement externe de brigadier-chef et d'un éclatement du corps.

Manque de chance pour nos scénaristes, créer des grilles indiciaires distinctes n'impose nullement de scinder le CEA ! Il est parfaitement possible de faire évoluer les parcours et les rémunérations dans le cadre d'un corps unique.

Mais évidemment, expliquer les choses est toujours moins spectaculaire que d'agiter un épouvantail !

En revanche, la contractualisation du métier de surveillant par le recrutement de surveillants adjoints est bel et bien le fruit de cette réforme…



Deux filières à revaloriser, pas deux filières à opposer !

Contrairement aux caricatures et aux procès d'intention, l'UFAP UNSa Justice n'a jamais proposé de sacrifier la filière expertise pour revaloriser la filière encadrement !

Nous exigeons une véritable reconnaissance statutaire, indiciaire et indemnitaire des fonctions d'encadrement, à la hauteur des responsabilités exercées.

Nous revendiquons tout autant une revalorisation des grilles de la filière expertise, afin de reconnaître les compétences, la technicité et les parcours professionnels de ces personnels.

Notre ligne est simple, davantage pour tous, et non prendre aux uns pour donner aux autres !

C'est précisément cette ambition que nous défendons auprès du ministère, avec des propositions concrètes et une véritable vision de nos métiers.

Nous laisserons donc FO Justice jouer les super-héros d'une révolution qui peine à trouver son mouvement, et le SPS poursuivre ses fouilles archéologiques pour retrouver une mémoire syndicale manifestement égarée !

Et puisque tout ce petit monde semble désormais passionné par notre travail, nous les invitons à poursuivre leur lecture de nos propositions statutaires, indemnitaires et professionnelles. Afin que vous ne perdiez pas de temps, on vous met ici, le lien et le QR-code qui renvoie directement sur l'ensemble de nos livrets métiers.

Après tout, à défaut de produire des idées nouvelles, s'instruire auprès de ceux qui en ont reste un bon début !

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY

